RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

RELEVÉ DE DÉCISIONS
GT Accessibilité – sous-groupe ERDA
Exploitation et représentation des données d'accessibilité
Réunion 6 – 17/01/25
profils auditif et intellectuel, cognitif et psychique

Table des matières

Liste des participants **2**
Objet de la réunion **2**
Présentation des hypothèses de travail **3**
Discussions sur les hypothèses : 3
Rappels des liens utiles : 3
Discussions sur le tableur **3**
Conclusions **5**

Cerema – Direction Normandie-Centre
10, chemin de la Poudrière – 76120 – Le Grand-Quevilly
social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex
www.cerema.fr

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Liste des participants

Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires

- Muriel Larrouy – SG DMA, Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

Cerema et interlocuteurs nationaux

- Marion Torterotot, Cerema Normandie-Centre
- Arnauld Gallais, Cerema Ouest
- Tu-Tho Thai, AFNOR, GT7 NeTEx

Collectivités territoriales

- Guillaume Blanchard, Pigma Nouvelle-Aquitaine

Associations de personnes handicapées

- Françoise de la Charlerie, Unanimes
- Sophie Ouboumour, UNAPEI

Entreprises spécialisées dans les calculateurs d'itinéraire et/ou les GPS piétons

- Sandra Bossard, AFPAPH
- Antoine Tesson, Atipy
- Nicolas Demagny, SOMEWARE
- David Amiaud, Adera

Excusés

- Jorge Gonzalez – DGITM, Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (Ministère des transports)
- Pierre-Marie Micheli, CFPSAA
- Nathan Pasco, CFPSAA
- Nisrine Benaid, Unanimes

Objet de la réunion

Sixième réunion du sous-groupe de travail ERDA, rattaché au groupe de travail national CNIG Accessibilité. ERDA signifie Exploitation et représentation des données d'accessibilité. Réunion de travail sur le profil d'usagers non et malvoyant.

Ordre du jour :

- présentation rapide des hypothèses de travail retenues
- balayage du tableur concernant les profils auditif et mental, cognitif et psychique (lien cliquable) Pour rappel, pas de distinction au sein du profil auditif pour l'instant.

1. Présentation des hypothèses de travail

La présentation associée de Marion T. permet de reprendre le cadre de travail :

- traiter tous les attributs obligatoires (ceux à remplissage obligatoire et ceux à remplissage facultatif)
- Les niveaux de qualité d'usage : 4 concernés
  - non concerné – qui n'est pas un niveau en soi mais permet de signaler les attributs qui ne concernent pas le profil
  - confortable : valeurs toujours confortables
  - dégradé : valeurs ni confortables, ni bloquantes
  - bloquant "seul"
- Adjoint à un système de priorité, avec P1, P2…

Discussions sur les hypothèses :

- Pour le calcul d'itinéraire : besoin de voir que « bloquant » = plutôt « très pénalisant ». S'il n'y a pas d'alternative avec un allongement de parcours raisonnable, on passera quand même.
  - « bloquant » ne semble finalement pertinent que pour le profil UFR.
  - Someware se pose la question de savoir s'il est de toute façon possible de faire du « vrai bloquant », c'est-à-dire de suffisamment pénaliser un itinéraire pour qu'il ne soit jamais proposé.
- Idées sur la terminologie :
  - Remplacer « non concerné » par « non discriminant »
  - Avoir 2 catégories de « dégradé » : « confort dégradé » ou « sécurité dégradée »

Rappels des liens utiles :

- Standard de données d'accessibilité dans sa dernière version, disponible ici.
- Guide pratique pour collecter la donnée au format CNIG. Gitbook disponible ici.
- Vous pouvez contribuer aux évolutions du standard en créant des « issues » (« problèmes » en anglais) ou en commentant ceux existants dans le Github du projet, ici. Tout le monde est invité à s'inscrire et à participer !

2. Discussions sur le tableur

- Pour une personne avec un handicap intellectuel :
  - les espaces confinés sont problématiques. Préfèrera prendre un escalier plutôt que l'ascenseur.
  - S'il y a trop d'infos à gérer en même temps, par exemple traverser beaucoup de voies d'un coup, dans un sens et dans l'autre.

    - Ascenseurs confinés : Anxiogènes pour certaines personnes.
    - Espaces ouverts vs espaces confinés : la proximité des murs peut être rassurante ou angoissante selon la situation. Préférence pour un juste milieu avec signalétique.
- Handicap auditif :
    - importance de l'éclairage et contraste des obstacles sur son cheminement
    - Problèmes d'équilibre
    - Réussir à percevoir les alertes de sécurité (ex : sonnettes des vélos qui nous arrivent dans le dos)
    - Escalators et tapis roulants : Bloquants pour les personnes avec des problèmes d'équilibre.
    - Espaces ouverts : Dégradés car moins sécurisés.
    - Pente et dévers : À éviter pour les personnes avec des vertiges.
- Sujet de la surdicécité (personnes sourdaveugles) : le calculateur serait plutôt utilisé pour préparer le trajet, pas pendant celui-ci
    - Problèmes des obstacles temporaires (ramassage des poubelles notamment)
    - souvent les personnes cumulent des difficultés cognitives : très perturbées en cas de travaux qui nécessitent de changer d'itinéraire
    - sécurité
- Besoin de mettre en cohérence les valeurs de certains attributs. Ex : valeurs de largeur "bloquantes" qui varient selon les attributs (hérité du profil UFR) (0,5 ou 0,7 <—> 0.83).
    - Difficulté de l'exercice avec l'aspect multifactoriel des conditions de cheminement. (seul ou pas ? doit slalomer ? longer des véhicules ?)
    - Selon D. Amiaud : 180 - 140 confortable / 140 - 0,80 dégradé
- S. Bossard signale : obligation réglementaire d'inverser périodiquement le sens des escalators. Donc cette information variera forcément dans le temps, régulièrement
- D. Amiaud : Pour le marquage au sol. J'ai souvent eu un retour sur la gêne que peut entraîner l'absence de marquage. Des personnes n'osent pas traverser s'il n'y a pas de marquage. Donc il peut y avoir une notion de dégradation du cheminement uniquement.
- Priorités des attributs :
    - Le devers et la pente du cheminement sont considérés comme prioritaires pour les personnes avec un handicap auditif.
    - La largeur de passage est également une priorité importante.
    - Les obstacles en saillie et les obstacles en surface
    - Les bandes blanches et les feux piétons sont considérés comme confortables.
    - La covisibilité est importante pour la sécurité des piétons.
- Facteurs à mentionner et discuter avec les développeurs de calculs d'itinéraires :

- Sujet “nuit / jour” (pour l’éclairage)
- météo aussi…
- montée / descente aussi (attribut hérité de NeTEx, mais dépend du sens du cheminement)
- Accessibilité numérique : Les applications de calcul d'itinéraire doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap intellectuel. Des adaptations spécifiques doivent être mises en place pour faciliter l'utilisation de ces applications.

3. Conclusions

- **Réunion avec les calculateurs d'itinéraire le 24/01** : Présentation des travaux du sous-groupe ERDA et discussion sur l'intégration des profils dans les calculateurs.
- **Expérimentation sur le terrain** : Confronter les avis avec ceux des utilisateurs en direct pour affiner les profils et les attributs.
- **Exploration de nouveaux profils** : Envisager de nouveaux profils comme la surdicécité et les personnes vieillissantes.